



Divorce à l'amiable (entre un français et une russe)

Par **ronwood**, le **26/01/2010** à **11:15**

Bonjour,

Je suis de nationalité russe, en 2005 je rencontre mon futur mari français, au mois de mai en 2006 je suis venue en France et je me suis mariée avec lui.

Au mois d'octobre 2006 je signe un contrat d'intégration, j'ai passé énormément de temps pour apprendre le français et car j'ai bien travaillé j'étais acceptée par un centre de formation professionnel pour apprendre la comptabilité française et pour valider mes connaissances enfin pour travailler en France (je précise j'étais expert comptable à Moscou), puis j'ai eu bac pro en comptabilité avec une mention assez bien.

Pendant ma formation je faisais un stage en entreprise en qualité comptable, puis j'étais embauchée par cet entreprise en 2008 et 2009 en qualité responsable clientèle (j'avais mon CDD).

En 2009 je décide changer mon métier et je passe une formation en esthétique, bien entendu j'ai eu mon diplôme. Je voulais créer mon micro entreprise, mais à cause de grève de pôle emploi à la fin de l'année 2009 je n'ai pas pu le faire, voilà c'était mon parcours professionnel.

Ce que concerne ma vie familiale, c'était en peu compliqué.

Après 1 an de mariage je suis tombée enceinte de mon époux et j'étais forcée de faire une interruption de grossesses. Mon époux m'expliquait que je n'étais pas prête, en disant que il vaut mieux bien travailler, maîtriser la langue française, avoir une vie sociale etc. Et je passe ces épreuves depuis 2007.

Ma belle famille est très complexe aussi : belle mère handicapée avec son activité professionnelle en cours, beau frère qui fait ces crises 1 fois par an ensuite il passe en hôpital psychiatrique, beau père qu'avait un accédant maladie aujourd'hui il est handicapé aussi et mon époux qui est souvent au chômage.

J'ai parlé avec mon époux de notre vie, je sais que c'est malheureux, mais on a prit la décision : le divorce.

Le problème que j'ai déposé mon quatrième demande à la préfecture pour renouveler mon titre de séjour en janvier 2010 et c'est en cours encore, je n'ai pas toujours reçu mon récépissé. (Le responsable de mon dossier m'avait dit que il est possible que j'aurai ma carte de résidant, parce que c'est la quatrième demande)

Question :

Comment

procéder dans ma situation pour lancer la procédure de divorce et car je habite dans le sud (Montpellier) pourriez vous me donner des contacts des avocats spécialisés dans les situations comme la mienne. Quels conséquences pourront être après cette procédure, je parle de ma vie en France, dois je me retourner à Moscou etc.

Bien cordialement.